

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE
CONDITIONNEL**

9934, boulevard Saint-Vital, Montréal-Nord

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire de l'arrondissement de Montréal-Nord, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance le 5 juin 2017 à 19 heures, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert à Montréal-Nord, statuera sur la demande d'autorisation suivante pour l'exercice d'un usage conditionnel :

- Demande présentée par l'Église mission évangélique le prince de la Paix pour permettre un usage conditionnel soit **un lieu de culte** au 9934, boulevard Saint-Vital, à Montréal-Nord, le tout conformément aux dispositions du Règlement RGCA13-10-0007 relatif aux usages conditionnels.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande d'usage conditionnel.

FAIT À MONTRÉAL,

Arrondissement de Montréal-Nord, ce 9 mai 2017.

La secrétaire d'arrondissement

Marie Marthe Papineau, avocate